



VILLE DE

**Sainte
Hélène**

DOSSIER DE CANDIDATURE

LOTISSEMENT COMMUNAL « MAINTROSSE »

COMMERCIALISATION DE 6 LOTS



CONTACT

☎ **05 56 58 58 22**

✉ mairie@sainte-helene.fr

📍 1 place du Onze Novembre, 33480 Sainte-Hélène

🌐 www.sainte-helene.fr

CONDITIONS DE COMMERCIALISATION

Dans le cadre de la commercialisation des lots du lotissement Maintrosse, la commune de Sainte-Hélène pose des critères d'éligibilité à la vente des terrains. Le lotissement s'inscrit pleinement dans la politique d'habitat et de logement de la commune de Sainte-Hélène.

À ce titre, il a pour finalité :

- ➔ De favoriser le maintien des familles qui ont des enfants en bas âge ou qui sont susceptibles d'en avoir.
- ➔ De permettre aux jeunes d'accéder à la propriété en résidence principale.
- ➔ De favoriser la mobilité vers l'emploi.

La commune de Sainte-Hélène se réserve le droit de ne pas donner suite à une demande si le projet ne correspond pas à la finalité recherchée qui relève de l'intérêt général.

Les modalités de commercialisation ont été adoptées par une délibération du Conseil Municipal en date du 3 octobre 2023 (l'intégralité de la délibération est disponible dans le procès-verbal du Conseil Municipal sur www.sainte-helene.fr).

Acheter un lot dans un lotissement communal implique, comme pour les lotissements privés, de respecter les règles préétablies et qui s'imposeront aux acquéreurs de lots et aux futures constructions. Avant tout achat, il convient donc de bien vérifier l'adhésion à ces règles qui ne pourront pas être contestées par la suite.

Elles sont établies par :

- ➔ Le plan du lotissement (Annexe 1).
- ➔ Le règlement et le cahier de prescriptions qui régissent la réalisation des futures constructions (Annexe 2).

Le Maire,

Lionel MONTILLAUD

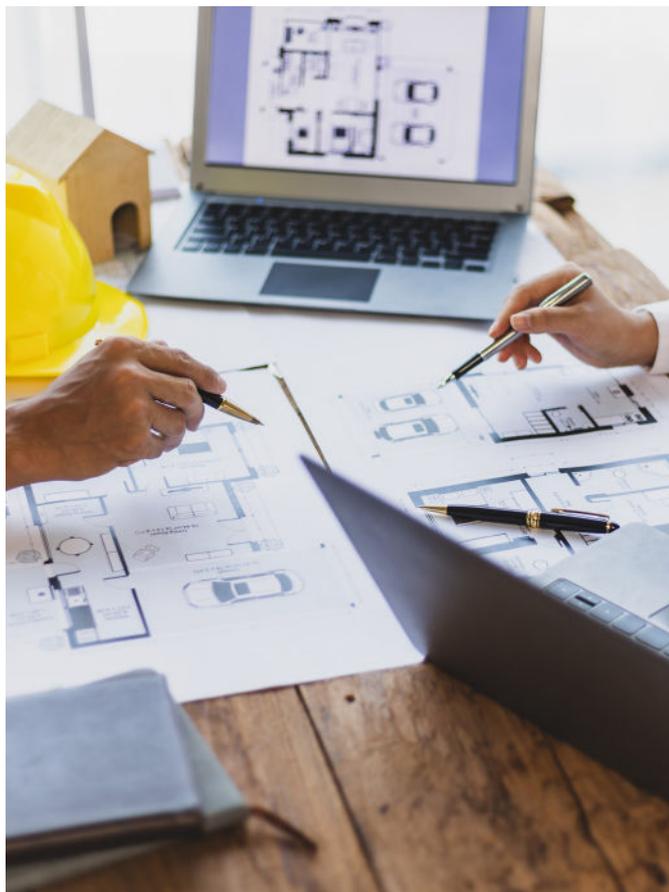
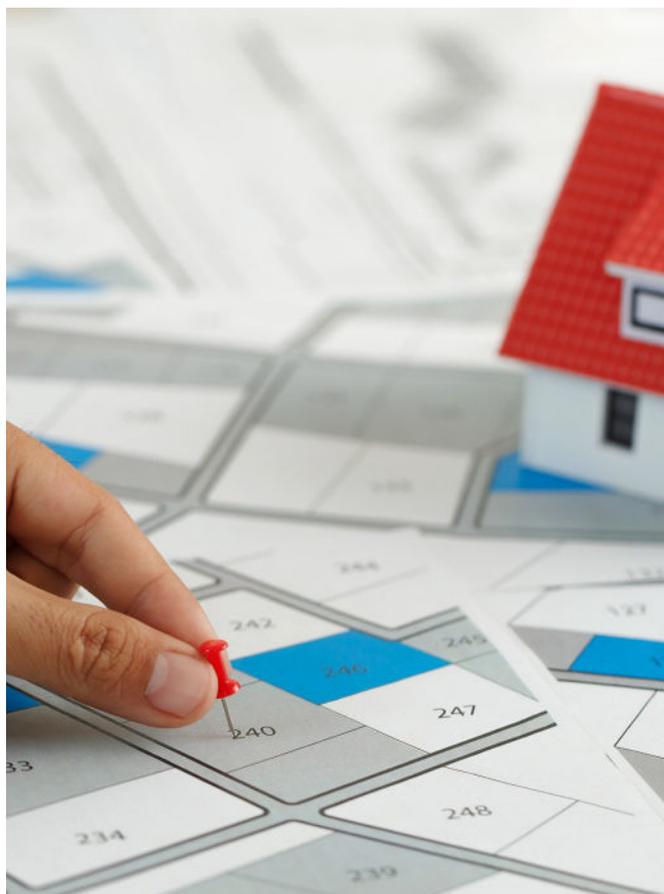


PRIX DE VENTE

Le prix d'acquisition des terrains, à savoir 300 €/m², a été étudié pour permettre un projet à l'enveloppe budgétaire raisonnable.

Le prix des lots comprend :

- Le terrain viabilisé et les clôtures donnant sur le domaine public.
- Le bornage du terrain par un géomètre.



CALENDRIER

JUSQU'AU 31 JUILLET 2024 :
Dépôt du dossier de candidature

FIN 2024 :
Commission d'attribution

2025 :
Livraison du projet

QUESTIONNAIRE DE CANDIDATURE

À RETOURNER COMPLÉTÉ

SITUATION FAMILIALE ACTUELLE

Célibataire Union libre Pacsés Mariés Séparé(e) Divorcé(e) Veuf/veuve

IDENTITÉ

CANDIDAT 01

Monsieur Madame

Nom.....

Prénom.....

Date de naissance.....

Adresse actuelle.....

Téléphone.....

E-mail.....

Situation professionnelle

Salarié(e) Fonctionnaire
 Profession libérale Indépendant
 Sans emploi

IDENTITÉ

CANDIDAT 02

Monsieur Madame

Nom.....

Prénom.....

Date de naissance.....

Adresse actuelle.....

Téléphone.....

E-mail.....

Situation professionnelle

Salarié(e) Fonctionnaire
 Profession libérale Indépendant
 Sans emploi

COMPOSITION FAMILIALE

NOMBRE D'ENFANT(S) À CHARGE FISCALEMENT

NOM(S), PRÉNOM(S)	DATE(S) DE NAISSANCE	ÉCOLE FRÉQUENTÉE

BARÈME D'ATTRIBUTION DES LOTS

COCHEZ LES CASES VOUS CORRESPONDANT

LIEN AVEC LA COMMUNE (CRITÈRES NE POUVANT PAS SE CUMULER)

SITUATION DES MEMBRES DU FOYER

- Résidant à Sainte-Hélène (20 points)
- Résidant dans une commune de la CDC Médullienne (5 points)
- Ayant de la famille (ascendant ou descendant direct) à Sainte-Hélène (15 points)
- Enfants scolarisé à Sainte-Hélène (10 points)

EMPLOI (CRITÈRES POUVANT SE CUMULER)

LIEU DE TRAVAIL DES PERSONNES DU FOYER

- 1 conjoint travaille à Sainte-Hélène (20 points)
- 1 conjoint travaille sur le territoire de la CdC Médullienne (15 points)
- Les 2 conjoints travaillent dans une commune limitrophe à Sainte-Hélène (20 points)
- 1 conjoint travaille dans une commune limitrophe (15 points)
- Les 2 conjoints travaillent sur le bassin d'emploi du territoire dans un rayon de 20 km autour de Sainte-Hélène (15 points)
- 1 conjoint travaille sur le bassin d'emploi du territoire (rayon de 20 km autour de Sainte-Hélène) (10 points)

STATUT ACTUEL D'OCCUPATION DU LOGEMENT ACTUEL

(CRITÈRES NE POUVANT PAS SE CUMULER)

- Locataire ou logé à titre gratuit (15 points)
- Propriétaire (5 points)

TAILLE DU MÉNAGE, SITUATION SOCIALE PARTICULIÈRE (CRITÈRES POUVANT SE CUMULER)

- Enfant à charge encore au domicile (5 points/enfant)
- Situation sociale particulière, *précisez* (5 points) :

.....
.....

LOT(S) SOUHAITÉ(S)* (2 MAXIMUM)

- Lot 1 Lot 2 Lot 3 Lot 4 Lot 5 Lot 6

* La faisabilité financière doit être réalisée pour les deux lots

PIÈCES JUSTIFICATIVES

MERCI DE JOINDRE À VOTRE DOSSIER VOS PIÈCES JUSTIFICATIVES*

Les pièces fournies seront utilisées pour l’instruction des dossiers par les services et pourront être examinées si besoin par la commission d’attribution des lots mais ne seront pas communiquées à un tiers. **Les dossiers incomplets ne seront pas traités.**

- ➔ Une lettre de motivation.
- ➔ Une copie des pièces d’identité de chaque candidat.
- ➔ Une copie des pièces d’identité du (des) enfant(s) ou copie du livret de famille.
- ➔ Une copie des avis d’imposition 2023 et 2024 sur les revenus 2022 et 2023 pour chaque candidat et/ou pour le foyer.
- ➔ Une copie des 3 derniers bulletins de salaire de chaque candidat.
- ➔ Une copie du ou des contrats de bail justifiant d’une location sur les 12 derniers mois ou attestation d’hébergement : attestation sur l’honneur de la personne qui héberge.
- ➔ Dernier avis de taxe foncière.
- ➔ Un accord de principe de votre banque (cet accord devra faire l’objet d’une réactualisation si la candidature est retenue).

* Liste non exhaustive, nous vous invitons à joindre tout autre document qui vous permettra de justifier et d’argumenter votre dossier.

Je soussigné(e), **Candidat 1**,

Je soussigné(e), **Candidat 2**,

Certifie et atteste que les informations déclarées ci-dessus sont exactes et que mon projet se pliera aux normes prescrites par le règlement.

Fait à

Signature(s)

Candidat 1

Candidat 2